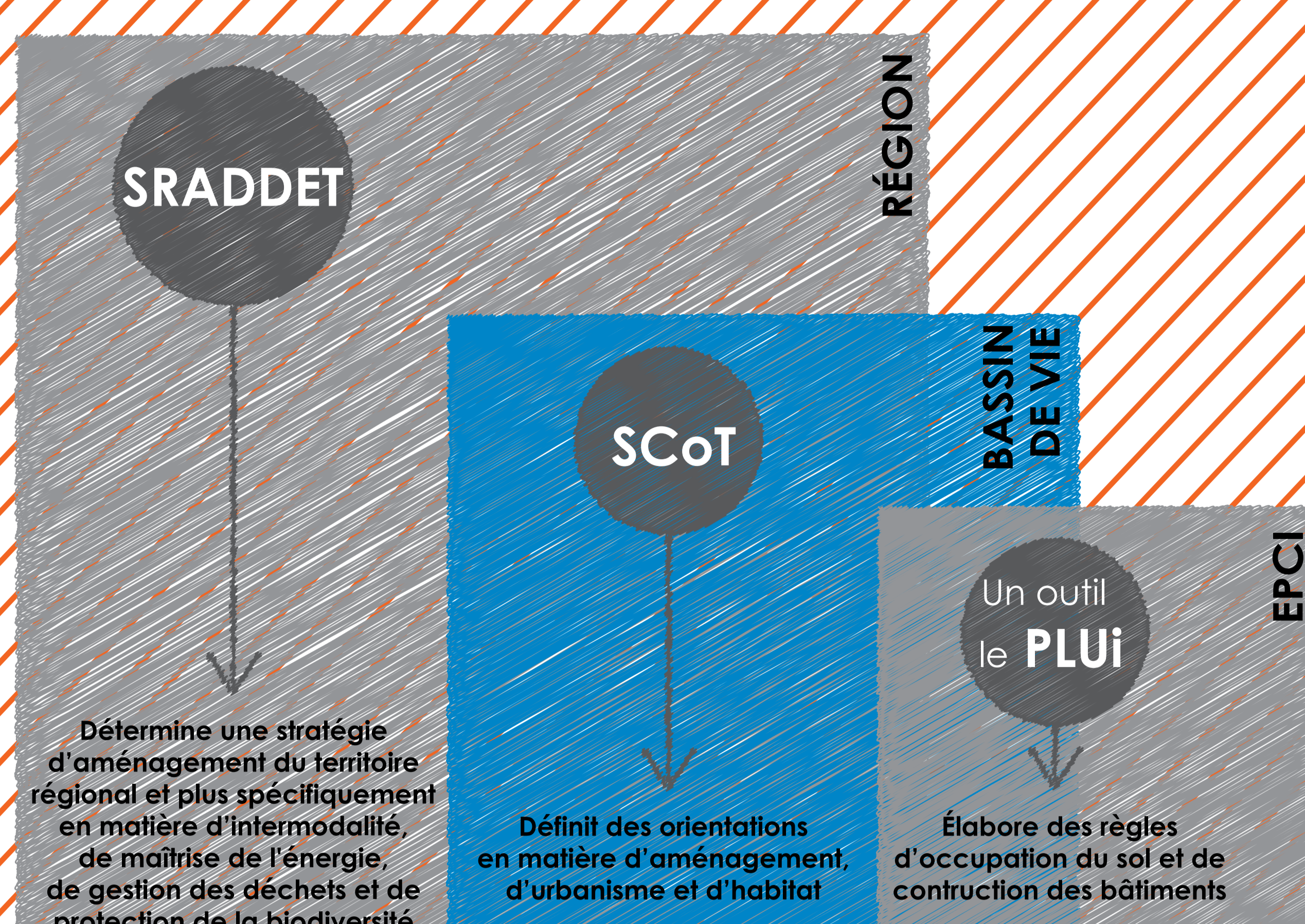




QU'EST-CE QUE LA PLANIFICATION ? POUR UNE AGENCE D'URBANISME

La planification urbaine est née en France dans les années 1960 dans un contexte de gestion de l'explosion urbaine de l'après-guerre. 50 ans plus tard, elle vise à organiser spatialement les territoires dans un souci de développement soutenable et d'amélioration de la qualité de vie des citoyens.



UNE APPROCHE INTÉGRÉE DE L'URBANISME POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'INTERCOMMUNALITÉ

UN URBANISME DE PROJET FAVORISANT LA SOUPLESSE, L'ADAPTABILITÉ & L'ÉVOLUTIVITÉ

L'urbanisme de projet est une déclinaison de la vision stratégique du territoire. Cette notion, qui monte en puissance, n'est plus antinomique avec l'urbanisme réglementaire, grâce à la simplification des documents locaux d'urbanisme et l'émergence d'une nouvelle approche de l'urbanisme plus souple et négocié.

L'agence œuvre à l'émergence de projets urbains durables à travers un accompagnement tout au long des démarches :

- idées de projet ;
- réflexions en amont pour révéler les potentiels urbains inexploités ;
- études préalables d'opportunité, d'insertion urbaine et de faisabilité ;
- évaluation des réalisations.

L'alternance entre les différentes échelles de réflexion, les processus de réalisation de projets à court, moyen et long termes, et la gouvernance adaptée à chaque étape du projet sont des facteurs clés intégrés dans nos démarches. Notre philosophie de projet urbain, avant tout humain et inscrit dans une démarche de progrès, part du principe que chaque projet est unique, qu'il n'y a pas de méthode transposable et que les contextes local et global doivent être considérés ensemble afin d'aller dans le sens de la durabilité.

DES MÉTIERS & SAVOIR-FAIRE POUR CONSTRUIRE LES TERRITOIRES DE DEMAIN

La planification territoriale est l'une des missions fondatrices et historiques de l'AudaB depuis sa création en 2000. Ses différents métiers et savoir-faire répondent aux besoins exprimés par les collectivités, notamment dans la réalisation des documents d'urbanisme : accompagnement sur les aspects techniques et réglementaires de la planification, traduction spatiale des projets aux différentes échelles, connaissances et analyse des territoires.

L'AudaB s'est adaptée au cours des années afin de répondre de façon appropriée aux nouveaux défis : protection de l'environnement, priorité donnée au projet, implication des usagers... La construction d'une culture d'aménagement et d'urbanisme de projet commune à tous ses membres reste le socle de son activité. Elle s'appuie pour cela sur une relation de proximité et de confiance établie avec chacun de ses partenaires, mais aussi sur des moments d'échanges et de partage d'expériences.

